

## Demande de reconnaissance maladie professionnelle

Par **HAHA**, le **26/02/2017** à **19:22**

Bonjour,

Je souhaitrais savoir si vus pouvez me conseiller sur la demande de reconnaissance maladie professionnelle après avoir été licencié le 22 Avril 2016 .

Mon historique :

- Arrêt maladie pour dépression Octobre 2014
- Reprise Janvier 2015 ET contrôle médical du travail Avril 2015
- Le 19 Avril 2016 de rendez vous Médecin du travail au sujet de mon état de santé suite à mon rendez-vous préalable.
- le 20 Avril 2016 visite médicale médecin du travail
  
- Le 22 /04/2016 arrêt de travail et prise de rendez vous avec mon psychiatre.  
Le même jour réception de ma lettre de licenciement.

Envoi d'un mail au délégués du personnel pour l'avertir sur mon état de santé.

J'ai prévenu mon employeur qu'il aurait dû s'occuper de ma santé au lieu de s'occuper de me virer parce que j'ai été jamais là quand j'ai fait des alertes et demande d'aide mais pour le licenciement il a été irrévocable.

Merci de votre compréhension et désolé pour les fautes d'orthographe.